



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Marché des particuliers

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Marché des particuliers

Dénomination nationale : SP5-Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP130004719

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'UFR de droit, sciences économiques et gestion, Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Le Centre de formation des apprentis Banques Lorraine, Maison de la Finance (CFABF)
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

La formation a ouvert en 2001, est portée par l'UFR de droit, des sciences économiques et de gestion, et localisée à Nancy à l'UFR et au centre de formation des apprentis Banques Lorraine à la Maison de la Finance. Elle dispense des connaissances sur le montage de dossiers de crédit, le droit fiscal, la réglementation bancaire, les techniques de vente commerciale.

Elle apporte aux diplômés des compétences pour exercer le métier de chargé de clientèle, de conseiller gestionnaire de clientèle dans les banques sur le marché des particuliers, et analyser notamment le patrimoine des clients pour effectuer des bilans personnalisés. La licence professionnelle est ouverte en apprentissage et accueille un public inscrit en contrat d'apprentissage. Un parcours de formation continue a ouvert en 2011.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence forme des conseillers de clientèle des particuliers pour les banques, secteur où les besoins de renouvellement des professionnels sont importants. Répondant en cela aux besoins des banques de la région, elle est cependant proche dans son contenu et ses objectifs de l'autre licence professionnelle *Commercialisation des produits et services financiers* de l'université, s'en distinguant par un adossement professionnel sur le Centre de formation de la profession bancaire plutôt que sur le DIFCAM Banque et Assurances.

Si l'insertion professionnelle est correcte, elle s'est détériorée sur les deux dernières années et le nombre de contrats d'apprentissage s'est réduit. Les taux d'insertion professionnelle initialement élevés sont en effet passés de 91 à 70 % de diplômés en emploi. Les poursuites d'études se sont élevées quant-à-elles de 9 à 21 %. L'insertion se fait par ailleurs dans les métiers visés. Les partenariats professionnels sont satisfaisants grâce à l'appui du réseau professionnel bancaire du centre de formation des apprentis Banques Lorraine de la Maison de la Finance. Les professionnels enseignant dans le cœur de métier, sont impliqués dans les entretiens d'admission, dans le suivi des stagiaires et des apprentis, dans les projets tuteurés et le conseil de perfectionnement.

La licence est attractive et intègre un public divers. Les flux d'entrée dans la formation connaissent de sensibles fluctuations du fait de l'évolution du nombre de contrats d'apprentissage offerts. Les coefficients des unités d'enseignement ne sont pas fournis, ce qui ne permet pas de vérifier l'adéquation à la réglementation. De même, la convention avec le CFABP n'est pas fournie. Le parcours en formation continue *Conseillers de clientèle expert*, ouvert en 2011, est un plus pour répondre aux besoins de la profession.

- Points forts :

- Un partenariat professionnel solide s'appuyant sur le réseau du CFABP.
- Une insertion professionnelle satisfaisante.
- Une formation attractive répondant aux besoins de la profession bancaire et des assurances.
- La mise en place d'un parcours de formation continue *Conseillers de clientèle expert*.

- Points faibles :

- L'élévation des poursuites d'études sur les dernières enquêtes.
- Des éléments d'information manquants dans le dossier (convention, coefficients des unités d'enseignement).
- Une formation proche de la licence *Commercialisation des produits et services financiers* de Nancy.

Recommandations pour l'établissement

L'université pourrait chercher à rapprocher ou coordonner cette formation de la licence professionnelle *Commercialisation de produits et services financiers* : celles-ci se distinguent principalement par leurs réseaux de partenaires, la différenciation des profils de publics recherchés par les professionnels ne semblant pas aussi forte que présentée dans le dossier. On devrait également mener une analyse en conseil de perfectionnement des raisons des poursuites d'études ainsi que des caractéristiques du public qui s'inscrit en master pour affiner les critères de sélection des candidats. On veillera également à ce que les coefficients des unités d'enseignement soient compris dans le rapport d'un à trois prévu par la réglementation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement) | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|
| | 2008/2009 | 2009/2010 | 2010/2011 |
| Nombre d'inscrits | 40 | 22 | 27 |
| Taux de réussite | 90 | 91 | 89 |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | 2 | 2 | 2 |
| Pourcentage d'inscrits venant de DUT | 15 | 8 | 8 |
| Pourcentage d'inscrits venant de BTS | 18 | 8 | 17 |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | - | - | - |
| Pourcentage d'inscrits en formation continue | - | - | - |
| Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation) | 100 | 100 | 100 |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | | | |
| ENQUETES NATIONALES (DONNÉES À 6 MOIS) | | | |
| | 2007/2008 | 2008/2009 | 2009/2010 |
| Taux de répondants à l'enquête | 72 | 73 | 70 |
| Pourcentage de diplômés en emploi (2) | 91,30 | 69,20 | 71,40 |
| Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2) | 8,70 | 15,40 | 21,40 |
| Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2) | 0 | 7 | 7,10 |
| ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (DONNÉES À 18 MOIS) | | | |
| | 2007/2008 | 2008/2009 | 2009/2010 |
| Taux de répondants à l'enquête | 72 | 81 | Nd |
| Pourcentage de diplômés en emploi (2) | 91,30 | 79,30 | Nd |
| Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2) | 8,60 | 10,30 | Nd |
| Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2) | 0 | 10,30 | Nd |

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre. Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Marché des particuliers

Dénomination nationale : SP5-Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP130004719

L'équipe pédagogique a bien pris note des commentaires et des préconisations formulés par les experts de l'AERES et apporte la précision suivante.

L'élévation des poursuites d'études sur les dernières enquêtes

La poursuite d'études relève d'un choix personnel de l'étudiant. Il faut rappeler que l'intégration d'étudiants titulaires d'une Licence Pro. n'est pas possible dans nos Masters de Finance.

Par ailleurs, la pratique des établissements bancaires partenaires est de consolider le contrat d'apprentissage par une intégration dans l'emploi, à l'issue d'une année d'apprentissage réussie. La politique d'apprentissage menée est une véritable politique d'insertion professionnelle, avec des taux de proposition de poste proches de 100 %.